

COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE DE LA SEGPA DU CHAMBON DU LIGNON

Type d'emploi :

Poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré titulaires du CAPPEI.

Lieu d'exercice :

Implanté au collège du Lignon au Chambon sur Lignon, l'enseignant coordonnateur de la SEGPA est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement. Il assure l'organisation et la coordination des actions pédagogiques. Cette mission quantifiée à hauteur de 10,5 heures s'articule avec une mission d'enseignement de 10,5 heures.

Conditions de nomination :

L'affectation se fera à titre définitif sous réserve de la possession du CAPPEI.

Conditions de rémunérations :

Le coordonnateur bénéficie, d'une indemnité pour missions particulières (décret 2017-964).

Organisation du temps de travail :

Son service s'organise dans le cadre du décret 2017-444 modifiant le décret 2008-775 relatif aux obligations réglementaires de service des enseignants du 1^{er} degré qui précise dans son article 2 que les personnels enseignants du premier degré sont tenus d'assurer, sur l'ensemble de l'année scolaire :

1. Un service de vingt-et-une heures hebdomadaires réparti en 10,5 heures d'enseignement et 10,5 heures pour assurer la mission de coordonnateur pédagogique;
2. Les activités et missions définies à l'article 2, qui représentent cent huit heures annuelles, soit trois heures hebdomadaires en moyenne annuelle.

Les cent-huit heures annualisées doivent servir à l'organisation des réunions ayant pour objet d'assurer une concertation au sein de l'équipe enseignante, le suivi de chaque élève, la participation aux équipes de suivi de la scolarisation des élèves de SEGPA.

Les missions nécessitent une grande disponibilité. L'exercice à temps partiel est difficilement compatible avec ce type de fonction.

Description des missions :

Outre un temps d'enseignement, le coordonnateur pédagogique assure :

- L'organisation pédagogique de la Segpa. Il est associé au projet d'établissement et participe aux travaux de l'équipe de direction, dont il est membre ;
- La cohérence de l'ensemble du projet de fonctionnement de la Segpa, volet du projet d'établissement ;
- Le suivi et la coordination des actions mises en place par les enseignants spécialisés et les professeurs des classes concernées pour les élèves du collège bénéficiant de la Segpa ; il sera appuyé autant que de besoin par le chef d'établissement dans ses relations avec les professeurs du second degré qui ne sont pas affectés à la Segpa ;
- L'organisation et la planification des stages en milieu professionnel, la conduite et la transmission des bilans annuels aux familles et à la CDOEA si une révision d'orientation est envisagée ;
- La liaison avec les autres établissements dispensant une formation et le suivi du devenir des élèves sortis de la Segpa

Il assure également :

- La coordination des actions pédagogiques entre les enseignants de la Segpa et les professeurs qui interviennent auprès des élèves bénéficiant de la Segpa ;
- La réalisation des synthèses, s'attachant particulièrement pour chaque élève à la progressivité des apprentissages et à la maîtrise des compétences et connaissances en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- La préparation des conseils de classe.

Compétences et qualités requises :

- Une bonne connaissance du système éducatif notamment du fonctionnement des établissements du 2nd degré ;
- Des capacités d'adaptation lui permettant d'exercer dans un contexte particulier ;
- Le sens de la communication et de la négociation ;
- Des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ;

- La capacité à travailler en équipe ;
- La capacité à conduire des réunions ;
- Une bonne maîtrise des outils numériques.

Procédure de candidature :

Candidature accompagnée d'une lettre de motivation et d'un cv à adresser par voie hiérarchique à l'Inspectrice d'Académie – Directrice Académique des Services de l'Education Nationale (ia43@ac-clermont.fr) et simultanément à la DPE (dpe43@ac-clermont.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature. Une commission d'entretien recevra les candidats afin d'éclairer le choix de l'IA –DASEN.